



Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

Cultural
Human Resources
Council



RAPPORT ANNUEL 2010-2011



Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

Cultural
Human Resources
Council

RAPPORT DU PRÉSIDENT — *Assemblée générale annuelle 2011*

Créer le consensus, définir les stratégies et collaborer

L'année a surtout été consacrée à créer un consensus et à définir des stratégies sur les questions de RH dans l'ensemble du secteur, le tout dans l'esprit de collaboration qui imprègne toutes nos rencontres et nos discussions. (Quel long chemin nous avons parcouru depuis les débuts du CRHSC alors que les ressources humaines ne faisaient partie des priorités d'à peu près personne !)

Sous le leadership du CRHSC, le Conference Board du Canada a effectué une étude nationale sur les RH du secteur culturelⁱ. L'étude nous a permis de déterminer quels sont les enjeux et les tendances en matière de RH qui touchent nos artistes, nos travailleurs culturels ainsi que nos industries culturelles du Canada; ensemble, nous avons établi des recommandations et un plan stratégique pour les aborder.

En même temps que les consultations sur les enjeux et les tendances en matière de RH, nous avons effectué une recherche exhaustive de l'information sur le marché du travail (IMT) au sein de la main-d'œuvre de la culture, à la base de la publication du premier rapport IMT jamais réalisé pour le secteur culturelⁱⁱ. Ce document historique identifie quelles sont les lacunes dans les données et propose des recommandations pour combler ces lacunes. Les annexes recèlent une mine de données et d'analyses tant sur les employeurs que sur les travailleurs.

Étude sur les ressources humaines du secteur culturel 2010 a été publiée en décembre 2010 et elle est accompagnée du rapport sur les enjeux et les tendances de ressources humaines et du rapport IMT. Le document a été transmis partout au Canada grâce aux rencontres provinciales et à une vidéo conférence avec les régions du Nord.

Mais la création d'un consensus et la définition de stratégies ne se sont pas terminées avec l'étude sur les ressources humaines.

Le Conseil a également entrepris une étude nationale, *Impact des technologies émergentes sur le secteur culturel*, réalisée par la firme Nordicité. Grâce à un processus de consultation et de recherche à grande échelle, cette étude permettra aussi de déterminer quels sont les enjeux en matière de RH spécifiquement liés aux technologies numériques et de faire des recommandations qui serviront à relever ces enjeux.

Lors d'une table ronde nationale qui aura lieu juste avant notre AGA 2011, la firme Nordicité rencontrera les représentantes et représentants de l'ensemble du pays et du secteur pour étudier les recommandations intersectorielles et sous-sectorielles et définir les prochaines étapes pour les mettre en application.

Kevin Hanson
PRÉSIDENT

Le très grand engagement du secteur dans ces deux études en démontre bien la force en termes de soutien, de mobilisation et de considération pour notre principale ressource – les femmes et les hommes qui constituent le secteur culturel.

Le CRHSC est fier de participer à ces efforts et nous espérons pouvoir poursuivre notre travail de création d'un consensus et d'élaboration de stratégies dans cet esprit de collaboration qui caractérise si bien le travail que nous faisons ensemble.

ⁱ voir <http://www.culturalhrc.ca/research/HRStudy2010/hr-trends-f.asp>

ⁱⁱ voir <http://www.crhsculturel.ca/research/HRStudy2010/index-f.asp>



Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

Cultural
Human Resources
Council

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE — Assemblée générale annuelle 2011

Bien que l'année qui se termine ait surtout été marquée par des consultations à grande échelle et deux études d'envergure nationale, comme l'écrit Kevin dans son rapport, le CRHSC a aussi participé activement à la création de ressources de formation.

En étroite collaboration avec l'industrie de l'édition de magazines, le Conseil a réuni des professionnels qui ont établi la charte et le profil de compétences dont avait besoin l'industrie. Le CRHSC a également embauché une consultante pour effectuer à partir de cette même charte une analyse des lacunes dans la formation, et pour jeter les bases d'un éventuel cours menant à une accréditation en édition de magazines.

Mais le travail le plus intéressant que nous avons accompli cette année avec l'industrie du magazine est sans doute la création de quatre cours en ligne sur la numérisation des fonctions d'éditorial, de publicité, de production et de circulation au sein de l'industrie. Les cours pilotes seront offerts à l'automne. Leurs premières versions bêta ont déjà suscité une excellente réaction. Nous sommes confiants qu'ils constitueront une ressource importante pour les éditeurs de magazines de tout le pays (particulièrement dans les régions éloignées des grands centres) qui doivent s'adapter à la numérisation de l'ensemble de leur industrie.

Le CRHSC a également organisé des ateliers pilotes dans d'autres industries culturelles. En plus de présenter un contenu solide, élaboré par des spécialistes de l'industrie, nous cherchons des moyens de rejoindre le plus de monde possible de la manière la plus efficace possible — une combinaison de formation en personne et de cours en ligne.

- Pour les producteurs de films et de télévision, nous préparons des ateliers sur les compétences en affaires qui seront présentés à l'automne « afin d'acquérir des compétences qui permettront de mettre le cap sur la vision de l'entreprise et sur le leadership plutôt que sur la gestion de projet et la production. »
- Nous avons embauché John Gaskin, l'un des comptables de production les plus expérimentés du Canada et également professeur, pour présenter, en collaboration avec WIFT, un atelier de trois jours sur la comptabilité de production.
- En collaboration avec Jodie Fernyhough, une spécialiste d'expérience de l'édition de la musique, nous avons présenté des ateliers sur la gestion des droits dans l'industrie. Les ateliers comportaient une composante en ligne et une session en salle de cours.
- Finalement, nous travaillons présentement à élaborer un contenu de cours et du matériel d'atelier qui permettront aux producteurs de médias numériques d'acquérir des compétences en gestion de projet.

Ces projets pilotes s'ajoutent à l'éventail d'offres de formation déjà disponibles sur le site Web du CRHSC. Les activités de l'année 2011-2012 renforceront encore davantage la collaboration avec les établissements d'enseignement et les fournisseurs de formation dans le but d'encourager l'utilisation de ces ressources dans les programmes d'études ainsi que dans l'élaboration et la prestation des cours.

Le personnel du Conseil est très motivé par tous ces projets, mais pour nous, ce qui a la plus grande valeur, c'est l'engagement des artistes, des travailleurs et des employeurs dans notre travail. C'est pour vous et avec vous que nous le faisons. Cette collaboration est la clé de notre succès !

Susan Annis
DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2011

CONTENU

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

2

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

5

RELEVÉ DES REVENUS

9



PARKER PRINS LEBANO
Chartered Accountants
Professional Corporation

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du,

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 et les états de l'exploitation et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Parker Prins Lebano Comptables agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario
le 14 juin 2011

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR
CULTUREL**
L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	\$ 155,734	\$ 99,559
Débiteurs	150,978	119,570
Frais payés d'avance	<u>7,306</u>	<u>5,589</u>
	314,018	224,718
PLACEMENTS (note 3)	216,877	302,706
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>524</u>	<u>749</u>
	<u>\$ 531,419</u>	<u>\$ 528,173</u>
 PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	\$ 34,185	\$ 43,517
Fonds engagés (note 5)	106,255	112,741
Revenus reportés	<u>22,550</u>	<u>18,171</u>
	<u>162,990</u>	<u>174,429</u>
 ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	524	749
Non affectés	<u>367,905</u>	<u>352,995</u>
	<u>368,429</u>	<u>353,744</u>
	<u>\$ 531,419</u>	<u>\$ 528,173</u>

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
REVENUS (annexe 1)	\$ 2,064,383	\$ 1,602,075
DÉPENSES		
Amortissement des immobilisations	225	320
Créances douteuses	-	189
Frais bancaires	3,349	3,064
Communications et marketing	28,805	18,511
Mobilier, matériel et location	23,779	19,854
Assurances	6,449	4,505
Programmes de stages	590,371	436,275
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	8,000	14,900
Loyer et frais d'entreposage	64,515	61,570
Frais de bureau	27,301	22,364
Poste et messagerie	6,647	6,947
Impression et traduction	58,041	45,777
Honoraires professionnels	487,378	275,647
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	422,606	371,902
Télécommunications	23,078	21,959
Déplacement et hébergement	298,131	237,972
Conception et développement du site Web	1,023	60,191
	<u>2,049,698</u>	<u>1,601,947</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ 14,685	\$ 128

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	Investis en <u>immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIFS NETS				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE \$	749	\$ 352,995	\$ 353,744	\$ 353,616
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(225)</u>	<u>14,910</u>	<u>14,685</u>	<u>128</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 524</u>	<u>\$ 367,905</u>	<u>\$ 368,429</u>	<u>\$ 353,744</u>

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2011

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme à but non-lucratif constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classé dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Il est évalué à la juste valeur et toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans les résultats d'exploitation.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les actifs nets jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans l'état de l'exploitation.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2011

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

Les acquisitions d'immobilisations relatives aux projets du Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDC) sont passées en charge à la date d'acquisition puisque les immobilisations ne deviennent la propriété du Conseil seulement lorsque l'approbation du directeur général des Partenariats en ressources humaines est reçue à la conclusion du projet.

3. PLACEMENTS

Les placements comprennent des certificats de dépôts garantis portant intérêt entre 1,05% et 3,05% (0,50% et 4,25% - 2010) et échéant entre septembre 2011 et août 2013.

4. IMMOBILISATIONS

	2011		2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	\$ 9,297	\$ 8,773	\$ 524
			\$ 749

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2011

5. FONDS ENGAGÉS

Fonds provenant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et du département Patrimoine canadien (DPC):

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
RHDCC		
Solde au début de l'exercice	\$ 60,586	\$ 8,599
Apports reçus	1,857,537	1,254,143
Dépenses engagées	<u>(1,864,240)</u>	<u>(1,202,156)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>53,883</u>	<u>60,586</u>
DPC		
Solde au début de l'exercice	52,155	78,402
Apports reçus	172,675	185,414
Dépenses engagées	<u>(172,458)</u>	<u>(211,661)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>52,372</u>	<u>52,155</u>
Solde total à la fin de l'exercice	<u>\$ 106,255</u>	<u>\$ 112,741</u>

Les fonds engagés représentent l'excédent des revenus sur les dépenses des différents programmes pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. En vertu des diverses ententes de financement, ces sommes peuvent être reportées à l'exercice financier suivant, sauf dans le cas des ententes prenant fin au cours de l'exercice financier courant ou lorsque les fonds sont retournés au donateur.

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil a un emprunt bancaire autorisé totalisant 50 000 \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2011 et 31 mars 2010. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (1 % en 2010) et est garanti par une cession générale des créances.

7. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé, d'après des contrats de location pour ses locaux et pour de l'équipement de bureau, échéant entre juin 2012 et octobre 2013, à verser une somme de 95 521 \$. Les paiements minimum exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 75 602 \$ en 2012, 18 738 \$ en 2013 et 1 179 \$ en 2014.

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les opérations du Conseil sont substantiellement financées par des contributions de RHDCC.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)
LE 31 MARS 2011

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

Risque de taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
FONCTIONNEMENT		
Entente d'infrastructure (7667959)	<u>\$ 508,329</u>	<u>\$ 480,725</u>
ENTENTES CONNEXES		
<i>Insertion professionnelle des jeunes</i>		
Programme national de formation dans le secteur des arts - DPC	172,675	174,493
Programme Objectif carrière - conseils sectoriels - RHDCC	488,410	260,699
<i>Développement de stratégies pour les industries culturelles</i>		
Impact des technologies numériques émergentes sur les RH du secteur culturel	254,166	-
Stratégie de formation pour les industries culturelles 2	-	42,602
<i>Stratégies en ressources humaines</i>		
Étude des ressources humaines du secteur culturel	259,697	353,797
<i>Analyse des professions/promotion</i>		
Niveaux de Compétences des gréeurs et des techniciens de théâtre	19,790	34,800
RH en édition de magazines	223,223	-
<i>Développement du contenu de cours</i>		
Ressources éducatives	20,255	107,919
Ateliers pilotes: compétences en affaires dans les industries culturelles	81,023	-
	<u>1,519,239</u>	<u>974,310</u>
GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL		
Subventions	-	56,602
Intérêts et divers	7,318	6,400
Frais d'adhésion	26,831	24,410
Ventes de produits et services	2,666	59,628
	<u>36,815</u>	<u>147,040</u>
	<u>\$ 2,064,383</u>	<u>\$ 1,602,075</u>